

POLICULTURES

Novembre 2012

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 168

Les maisons d'écrivains, page 5 > Patrimoine : l'attente de la loi, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : *voilà*, page 7 > Chagall en relief, page 8 > Senlis rouvre son musée, page 9 > Un rapport du Sénat sévère pour la Philharmonie de Paris, page 11 > Les Frivolités parisiennes, ambassadeurs de l'opéra-comique, page 12 > Le spectacle vivant en Nord-Pas-de-Calais, page 13 > Le Mémorial de Rivesaltes sur les rails, page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : formations universitaires aux métiers de la culture, page 16 >

ÉGALEMENT POÈTE

Jacques Dupin est mort il y a quelques semaines. C'était un poète. Il s'intéressait en poète aux autres arts, fut l'ami de peintres, écrivit sur la peinture en poète. Dans le bref hommage protocolaire qui lui a été rendu par le ministère de la culture, Jacques Dupin a été présenté comme historien d'art, "également poète".

Commentaire révélateur de la considération qui entoure la poésie en France ? On pourrait trouver d'autres signes : les difficultés que connaît actuellement le Printemps des Poètes, belle manifestation qui se dit mise en danger par la non reconduction d'une subvention du ministère de l'éducation nationale ; la bonne conscience avec laquelle la SACD, société d'auteurs, a expulsé de ses locaux, après un procès inégal, la Maison de poésie ; la place de la poésie à la radio et à la télévision, etc.

Certes, les poètes ont leur part de responsabilité. Ils se sont trop perdus en chapelles, ont trop souvent perdu le chemin du lecteur sans s'en émouvoir outre mesure. Mais quand on parle de poésie ici, c'est de l'attitude poétique qu'il s'agit, d'un regard sur le monde: il faut entendre le mot dans son sens large.

Comment ne pas rappeler la nécessité du poète à propos d'un des thèmes qui montent dans les politiques

suite page seize

LES BIBLIOTHÈQUES À L'HEURE DES MUTATIONS

Le dernier rapport sur les bibliothèques municipales en France fait état d'un double mouvement : moins d'inscriptions, plus de fréquentation. Le ministère de la culture y voit le signe des "mutations" qui affectent les bibliothèques.

Un double mouvement est le plus frappant : le nombre des inscriptions a baissé ces dernières années, alors que les bibliothèques étaient de plus en plus fréquentées.

Il y a là, notamment, l'effet d'internet, qui a changé

les pratiques, et les demandes. Mais le numérique ne fait que renforcer une tendance qui était déjà répandue : la bibliothèque est, au-delà d'un lieu de lecture, un vrai centre culturel qui vit par ses activités d'animation, et s'ouvre largement sur son quartier ou sa ville.

Pendant ce temps, le livre numérique connaît une montée en puissance régulière.

Lire nos pages focus 2 à 5



Dalí au Centre Pompidou : c'est un événement, et un rendez-vous pas tout-à-fait réussi. On le sait, le personnage a éclipsé le peintre, et le peintre a été méprisé par une large partie de la critique. L'exposition le réhabilite comme précurseur de la performance. Un peu court, mais révélateur. P. 10

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES À L'HEURE DES MUTATIONS

En 2010, les bibliothèques municipales de France comptaient moins d'inscrits, mais elles étaient plus fréquentées qu'en 2005. Tel est l'un des constats que dresse le bilan 2010 de l'activité des bibliothèques françaises. Ce bilan est dressé tous les ans. Le dernier est aussi le plus complet : il a analysé des données de près de 6500 bibliothèques, contre 3100 en 2008.

"Le constat d'une hausse de la fréquentation mais d'une baisse des inscrits et des emprunteurs met en évidence les profondes mutations du métier des bibliothèques, apportant de nouvelles fonctionnalités à la population", commente le rapport.

Premier chiffre : entre 2005 et 2010, le nombre des inscrits dans les bibliothèques municipales a diminué de 4%. Les 2 028 bibliothèques analysées par l'enquête comptaient, en 2010, 4 125 000 inscrits, ce qui donne un taux d'inscription moyen de 16,2 inscrits pour 100 habitants. En 2005, ce taux était de 17,5%. Le nombre des emprunteurs a lui aussi

diminué : 14,7 % en 2005 et 13,5 % en 2010.

Dans le même temps, toutefois, la fréquentation des bibliothèques augmentait. L'augmentation, difficile à mesurer, serait de 4% par an depuis 2005, soit une augmentation totale de 24% entre 2005 et 2010.

Pour le ministère de la culture, ces chiffres traduisent avant tout "les profondes mutations des métiers des bibliothèques". Mutations liées à la révolution internet, comme le confirme ci-dessous Pascal Wagner, président de l'Association des Bibliothécaires de France.

Mutations qui interviennent à l'issue d'un long et patient effort d'investissement, la bibliothèque ayant été considérée par les pouvoirs nationaux et locaux comme la base de la démocratisation culturelle. La France est maintenant bien équipée en bibliothèques : 88% de la population française réside dans une commune disposant d'une bibliothèque ou d'un point d'accès au livre. Elle peut donc se concentrer maintenant sur l'animation des



Aurélie Filipetti le 18 octobre à Chevilly-Larue
Photographie ministère de la culture

Pascal Wagner : Internet a changé la demande

Mutations des métiers ? Oui, répond sans hésiter Pascal Wagner, président de l'Association des bibliothécaires de France. "Autrefois, explique-t-il, la légitimité de notre travail était basée sur la qualité de l'offre qu'on proposait. On se focalisait sur les collections, largement encyclopédiques. C'est toujours d'actualité, mais internet a changé la demande. La demande de données documentaires passe maintenant par internet". Ce qui signe notamment la fin des encyclopédies papier. Reste, pour le noyau le plus solide, la littérature. Mais elle touche des tranches d'âges de plus en plus élevées, déplore Pascal Wagner. La baisse des inscriptions tient donc largement à la satisfaction par d'autres moyens d'une partie importante des besoins que la bibliothèque satisfaisait.

La bibliothèque n'en est pas pour autant désertée, puisque le nombre des "séjournants" augmente. Un phénomène qui satisfait les responsables politiques locaux : "la légitimité n'est plus basée sur la qualité des collections, mais sur le nombre de personnes qu'on touche".

Parmi les "séjournants", des lycéens et des étudiants "qu'on ne voyait pas il y a cinq ans. Ils viennent travailler sur place, se servent de nos wifis, de nos tables et de nos chaises". Ces évolutions ne font que renforcer la fonction d'animation que les bibliothèques avaient commencé d'acquérir depuis un certain nombre d'années déjà.



établissements.

Qui bute toujours sur une faiblesse récurrente, l'amplitude insuffisante de l'ouverture des bibliothèques. Cette ouverture varie peu selon la taille des communes : 4 jours 3/4 pour les bibliothèques couvrant une population de 5 000 à 300 000 habitants, cinq jours pour les communes de plus de 300 000 habitants.

Quelques autres données de l'enquête :

- 77% des établissements ne font que du prêt de livres ; 17% sont également discothèques, et 17% vidéothèques. Le partage est net entre bibliothèques et points d'accès au livre. 44 % des bibliothèques et 10 % des points d'accès au livre mettent à disposition des documents vidéo, les proportions sont respectivement de 59% et 13% pour les documents sonores.

- les établissements de lecture publique proposent un peu plus de 263 millions de documents dont près de 235 millions de livres.

- le taux moyen d'inscription était en 2010 de 16,6 inscrits pour cent habitants, variant de près de vingt pour les bibliothèques les plus importantes à un peu moins de 12 pour les points d'accès au livre.

- le livre représente encore 74% des documents prêtés ; le livre électronique est encore marginal (moins de 0,1%).

- 98 % des bibliothèques et 70 % des points d'accès au livre ont noué en 2010 des partenariats avec des institutions, écoles, centres de loisirs, maisons de retraite, musées, cinémas, théâtres, etc. Chez elles, la quasi-totalité des bibliothèques ont mené des animations: expositions, lectures, rencontres, projections, etc. Les deux-tiers des manifestations sont destinées aux enfants, et dominées par les

"heures du conte".

LES ÉVOLUTIONS 2005-2010

- Évolution contrastée des dépenses d'équipement: croissance de 2005 à 2007, baisse à partir de 2008. Mais 2010 (moyenne de 499 euros pour 100 habitants) reste supérieur de 25% à 2005. Même tendance pour les dépenses d'acquisitions: augmentation de 2005 à 2007, baisse ensuite, mais le niveau de 2010 reste supérieur à celui de 2005.

Le nombre d'emprunteurs baisse, mais le nombre moyen de livres empruntés par emprunteur augmente. Une des explications avancées :

l'augmentation des tarifs d'inscription qui a conduit des familles à prendre une seule inscription.

- les documents prêtés "hors livres" ont constamment progressé de 2005 à 2010, passant de 25,8% à 27,5% du total

Bibliothèques municipales Données d'activité 2010 Synthèse nationale Observatoire de la lecture publique en partenariat avec la société TMO Régions.

www.observatoirelecturepublique.fr

MULTIPLIER LES OFFRES

Conseiller municipal de Rennes, vice président de Rennes métropole délégué au livre et à la lecture publique, membre de la commission livre et lecture publique de la FNCC, Alain Coquart croit, pour répondre aux évolutions en cours, à la multiplicité des offres et des animations. "Il ne suffit pas d'attendre le lecteur", dit-il.

Exemples à Rennes. Il y avait, explique Alain Coquart, treize bibliothèques de quartier, dont deux avaient une fréquentation très faible. On a remplacé celles-ci par des espaces lecture, et on a confié l'animation à des associations qui travaillent dans le domaine du livre. On y vient sans s'inscrire. Cela porte ses fruits. Les espaces lecture connaissent une fréquentation importante. Un constat : une telle politique ne peut pas se mener avec les seuls moyens des bibliothèques, et l'appui des associations (ATD Quart-Monde, Secours populaire...) est déterminant.

C'est dans le même esprit que les bibliothèques

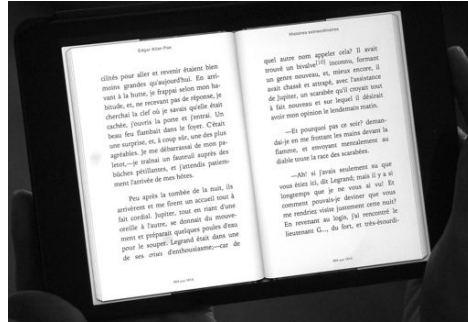
quittent leurs murs. Il faut, insiste Alain Coquart, aller voir les gens où ils sont, dans les centres sociaux, dans les locaux collectifs d'immeubles...

Les bibliothèques elles-mêmes changent. Pas seulement en mettant des tablettes à la disposition des visiteurs. C'est un état d'esprit général qui est bouleversé. Alain Coquard parle de "briser le mythe de la collection et des livres bien rangés". Il s'agit, au fond, de faciliter le contact avec le livre, par la simplicité de l'usage, par une familiarité sans barrières inutiles. Par la transformation des bibliothèques en vrais lieux culturels, dit l'élu rennais. L'idée, certes, ne date pas d'aujourd'hui. Mais le s'il est une chose que le numérique ne doit pas modifier, c'est bien celle-ci : la volonté d'aider à rendre la lecture plus facile, celle d'en donner le goût.

LES BIBLIOTHÈQUES À L'HEURE DES MUTATIONS

LE LIVRE NUMÉRIQUE ENTRE DANS LES MŒURS

Présentées à l'occasion des Assises du livre numérique le 9 novembre, les dernières données sur la pratique de la lecture numérique en France confirment une montée en puissance régulière. Elles traduisent aussi un phénomène bien connu dans le domaine de la consommation culturelle : ce sont les lecteurs de livres papier qui sont aussi les lecteurs de livres numériques.



Premier constat : la croissance est rapide. En six mois, le nombre de Français ayant lu un livre numérique a doublé, passant de moins de 7% à 14% de la population totale. Et la majorité d'entre eux (53%) estiment que leur usage du livre numérique va augmenter. Cette progression est manifestement liée à la percée des instruments à tout faire que sont les tablettes : en six mois, alors que le nombre de possesseurs de liseuses est resté stable (16% des lecteurs de livres numériques), le nombre de possesseurs de tablettes numériques a fortement augmenté (37%, contre 23% six mois plus tôt). L'ordinateur portable, toutefois, reste encore l'instrument le plus utilisé pour la lecture numérique.

Deuxième constat : l'enquête souligne que "Les lecteurs de livres numériques sont de grands lecteurs de livres." 65% des lecteurs de livres numériques ont déclaré à l'enquête avoir lu un livre imprimé depuis moins d'un mois,

proportion qui tombe à 45% chez les non lecteurs de livres numériques. Conclusion : "le livre numérique correspond aujourd'hui davantage à une pratique nouvelle qu'à de nouveaux lecteurs".

D'autres indicateurs confirment ce profil, en particulier le fait que la littérature soit la catégorie la plus achetée (60%) et la plus lue (66%) des lecteurs de livres numériques.

Est-ce ce profil de lecteur confirmé qui explique que le téléchargement illégal, bien qu'important (deux lecteurs sur dix) soit moins élevé que dans d'autres domaines ? Les lecteurs de livres numériques se partagent pour l'essentiel entre acheteurs et consommateurs de livres gratuits : "58% des lecteurs de livres numériques ont acquis la plupart de leurs livres en payant, contre 41% gratuitement". La moitié des achats payants se situant entre 4 et 15 euros.

C'est aux opérateurs internet (41%) que les lecteurs de livres numériques ont le plus recours. Suivent les grandes surfaces spécialisées (28%) et les sites des libraires (18%).

Le baromètre est réalisé par Opinonway à la demande de trois partenaires : le Syndicat national de l'édition, la SGDL et la SOFIA. La première vague avait eu lieu en mars dernier.

PAS ENCORE L'ÂGE D'OR

"L'âge de raison des industries culturelles n'est toujours pas pour demain", estime pour sa part une étude présentée à l'occasion du dernier Forum d'Avignon, réuni du 15 au 17 novembre.

Réalisée par le Cabinet *Bain & Company*, cette étude considère que si "l'industrie musicale est peut-être en train d'achever sa mue et de retrouver les chemins de la création de valeur", le livre reste "un modèle numérique en devenir". Pour les auteurs, "La transition numérique du livre ne s'est véritablement enclenchée qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni". En Europe continentale, le démarrage poussif pourrait s'expliquer, notamment, par un plus fort attachement au livre papier et par un réseau de librairies (ou points de vente) plus important.

LES CONTRATS TERRITOIRE LECTURE, UNE ÉTAPE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

La ministre de la culture s'est rendue le 18 octobre à Chevilly-Larue (Val-de-Marne) pour y signer un "contrat territoire-lecture", le premier en Ile-de-France. Lancé en 2010 dans le cadre du plan de développement de la lecture lancé par Frédéric Mitterrand, ce dispositif prévoit un accompagnement par l'État des actions conduites par des collectivités territoriales, dans le cadre d'une convention de trois ans. Précédé d'une phase de diagnostic, les contrats territoire-lecture doivent concerner en priorité le milieu rural, les périphéries urbaines et les quartiers "sensibles". L'État

peut apporter jusqu'à la moitié des sommes engagées. Une petite centaine de contrats ont été conclus jusqu'à maintenant.

Ce dispositif marque une étape dans la politique de la lecture publique : il ne porte plus sur l'aide à l'équipement ou à la construction de bibliothèques/médiathèques, comme ce fut le cas précédemment, mais sur l'aide à des actions d'animation et de développement de la lecture. Était ainsi acté le fait que la France disposait enfin d'un réseau dense, après plus d'une génération d'effort d'équipement. Les

contrats traduisent aussi une réalité en marche : la place des bibliothèques comme lieux centraux de l'animation culturelle de leur territoire d'implantation.

Les contenus des plans sont divers, et tiennent compte des situations locales. Ainsi le plan du Livradois-Foréz (sur le territoire du Parc naturel régional) intègre une forte dimension orale, autour des contes. Celui de Chevilly-Larue est centré sur les besoins d'un quartier d'habitat social.

LES MAISONS D'ÉCRIVAINS SONT PORTEES PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

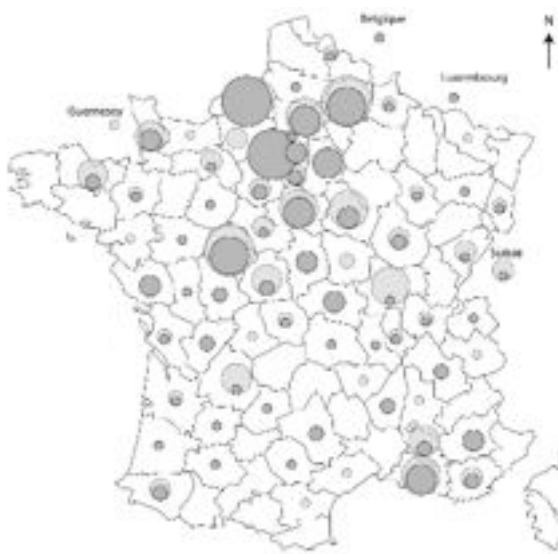
Une enquête pour la Fédération des maisons d'écrivain dresse un portrait de ces lieux de mémoire qui sont aussi des lieux d'animation culturelle.

La Fédération des maisons d'écrivain tenait à Bourges, du 23 au 25 novembre, ses rencontres annuelles. Elles avaient pour thème cette année (la douzième) "la commande artistique et les lieux littéraires". L'invité d'honneur était Ernest Pignon-Ernest. Exemples : la commande artistique autour de Rimbaud à Charleville-Mézières, la photographe Sophie Pawlak à Malagar.

La maison d'écrivain, telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire un lieu consacré à un écrivain disparu, et lié à l'un ou l'autre moment de sa vie, ne date pas d'aujourd'hui. Mais c'est la fin du XX^e siècle qui en a fait un phénomène important en France, au point que la Fédération estime leur nombre à environ 185. De ce mouvement, une étude, publiée au printemps dernier, essaie de faire une photographie. L'un des principaux enseignements : ce sont les collectivités territoriales qui sont les acteurs les plus engagés.

57% des maisons d'écrivains ayant répondu à l'enquête sont la propriété de collectivités territoriales, qui gèrent 48% d'entre elles. Et 87% bénéficient d'un financement par des collectivités territoriales, l'État de son côté n'intervenant que dans 35%. Les collectivités financent au total 48% des dépenses, l'État 12% ; les ressources propres comptent pour 36%. Le parrainage ne dépasse pas en moyenne 7,5% des financements

- elles ont en moyenne 3,5 salariés à temps plein, mais un quart d'entre elles n'en ont aucun. Les fonctions les plus représentées sont guide



- accompagnateur (70%) et agent d'accueil (69%).
- le budget médian est légèrement inférieur à 60 000 euros
- 88% organisent des visites pour les scolaires
- les tarifs sont modérés (de 3 à 5 euros pour 82% des maisons)
- le nombre des visiteurs a tendance à croître (d'un peu plus de 600 000 en 2007 à un peu moins de 900 000 en 2011
- la fréquentation est concentrée sur la période avril-septembre

www.litterature-lieux.com

RENDEZ-VOUS

LE PAYS DE GALLES CÉLÈBRE DYLAN THOMAS

Le Pays de Galles s'apprête à célébrer, en 2013 et 2014, le centenaire de la naissance de son grand poète Dylan Thomas. Théâtre, expositions, émissions de télévision, films, avec une insistance particulière sur les lieux qui l'ont inspiré, sa ville natale de Swansea, les côtes de Laugharne (Sud Ouest du Pays de Galles) et la campagne de Ceredigion (Ouest du Pays de Galles)

www.dt100.info

ÉCRIVAINS, MODE D'EMPLOI

Sous ce titre, au Musée Royal de Marlemont, en Belgique, une exposition sur l'écrivain, ses mœurs, ses modes de vie,

Jusqu'au 17 février
Chaussée de Mariemont, 100
7140 Morlanwelz - Belgique
0032 64 21 21 93
www.musee-mariemont.be

ELUARD À ÉVIAN

Paul Eluard, sa vie, son œuvre, ses amis, ses amours, sa bibliothèque, ses objets : le Palais Lumière a décidé de consacrer une exposition au poète, à partir de la collection du musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, ville natale d'Eluard qui lui avait fait une donation en 1952. C'est ce musée qui assure le commissariat de l'exposition.

2 février au 26 mai



La maison de Jacques Prévert à Omonville - la - Petite (Manche)

PATRIMOINE : L'ATTENTE DE LA LOI

RENDEZ-VOUS

CARTES MARINES



Un voyage avec les portulans, cartes marines enluminées dont la BNF possède la plus grande collection au monde. Voyage dans le temps et dans l'espace, sur des terres et des mers dont les contours se fixent mieux pour l'esprit européen quand les siècles passent, et que les techniques avancent.

Jusqu'au 27 janvier Paris
Bibliothèque François Mitterrand
<http://expositions.bnf.fr/marine.htm>

JEUNES ARCHITECTES

Dix-sept équipes (14 architecture, 3 paysagistes) sont lauréats cette année des AJAP (Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes) du ministère de la culture.

Les projets lauréats sont exposés à la Cité de l'Architecture et du patrimoine à Paris. Une version itinérante sera ensuite présentée en France, une autre à l'étranger. Catalogue Éditions la Cité et les éditions À Vivre. 24 euros.

Jusqu'au 9 décembre
www.ajap.culture.gouv.fr

Le cinquantenaire de la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés a donné à la ministre de la culture une nouvelle occasion d'affirmer ses intentions : une loi en 2013. Une loi à portée large, faisant sa place au paysage

S'exprimant le 15 novembre devant le colloque réuni à Bordeaux pour célébrer le cinquantenaire de la loi Malraux, Aurélie Filipetti a précisé les orientations qu'elle souhaitait donner au projet de loi qui sera soumis à "la concertation interministérielle" en 2013.

1/ le projet de loi portera "sur le patrimoine dans toute sa diversité: monuments historiques, espaces protégés, archéologie, architecture, archives et musées".
 2/ la loi sera élaborée "en parfaite concertation avec les ministères de l'Ecologie et du Logement, afin de définir les solutions permettant de concilier les exigences de la protection du patrimoine et des paysages et celles, notamment, du développement des énergies nouvelles." Voilà qui promet (notamment...) de jolis débats sur les éoliennes.

3/ "Il y a cinquante ans, il fallait sauvegarder, parce que l'objectif de qualité architecturale était trop peu présent dans des politiques

de construction à courte vue et sans ambition esthétique. Aujourd'hui, heureusement, la situation a changé et il faut donc renouveler l'équilibre entre protection et création conçu par la loi de 1962, mais en tenant compte des progrès accomplis en matière de qualité architecturale".

PATRIMOINE MONDIAL ET DROIT FRANÇAIS

4/ "Le projet de loi ne devra pas s'en tenir au patrimoine des centres urbains et ignorer la question des paysages".

5/ les conventions de l'UNESCO seront inscrites dans le droit français

6/ "Il faut mieux articuler le droit du patrimoine et le droit de l'urbanisme". Ce qui passe par la prise en compte de la dimension patrimoniale "dès l'élaboration des documents d'urbanisme".

7/ Il convient, enfin, de repenser l'ensemble des dispositifs de protection patrimoniale afin de les rendre plus lisibles et de les

adapter aux enjeux actuels et futurs de l'urbanisme et du paysage. Ces dispositifs pourraient être recentrés autour de trois ensembles, correspondant aux zones urbaines riches en patrimoine, aux espaces naturels et aux territoires mêlant nature et présence humaine".

Président de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire, Martin Malvy (par ailleurs président du Conseil régional Midi-Pyrénées et maire de Figeac) a évoqué lors du colloque une idée qui lui est chère, celle d'un "Malraux social", facilitant la construction de logements sociaux dans les centres anciens dans une concertation étroite entre les ministères de la culture, du logement et des collectivités locales. Un principe que ne rejette pas Aurélie Filipetti, pour qui "il faut voir de quels leviers législatifs nous pourrions disposer pour favoriser cette politique de mixité sociale".



LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

VOILÀ

C'est une *préposition*. C'est *Voilà*. Ce mot, vous ne pouvez écouter une phrase à la radio sans qu'il y soit. *Voilà* hésite, résume, rompt, conclut, fait tout le travail. Il remplace le euh et le hein... Il permet de ...voilà... prendre à témoin, sous-entendre, tout faire, tout dire... *Voilà*, c'est le tic du langage actuel. Voilà.

Certes, à toutes les époques il y a... voilà, eu des mots en vogue. Il y eut « j'avoue », il y eut « j'ai dit », il y eut « au niveau de... » (« *Au niveau de la contestation, c'est pas la joie* », chantait je ne sais plus qui...) Mais là, j'avoue et je dois dire que nous avons franchi toutes les limites après lesquelles il n'y a plus aucune borne, ni l'inverse.

Oui, je sais, notre univers est constellé de « points d'orgue » et « d'exergues », plus ou moins mal-t-à-propos, lancés du sol épais où sont enfoncés des journalistes à clics. Il y a eu « à front renversé » qui a fait sa carrière ; et il y a eu les innombrables « parties de bras de fer » - et (...voilà...) j'en oublie (...leadership, performant...) Voilà. Mais le *voilà* déborde de la culture journalistique : c'est l'interviewé de base qui ...voilà, en met dans toutes ses phrases.

Voilà... Pour l'auditeur, un ...voilà... un calvaire : l'envie d'étrangler quelqu'un. Et, personnellement, je trouve que... voilà... vous m'avez... euh voilà... compris ?

Le mariage des homos. Les lecteurs de ma précédente chronique pourront ricaner contre moi ! Je disais que tout se passait sans qu'aucun grand débat public n'ait vraiment eu lieu. Mais soudain, juste pour me démentir, ce débat a été enfin lancé ! Après des mois (des années ?) où l'affaire paraissait entendue, mes journaux ont enfin commencé à publier des tribunes, par pages et doubles pages ! On laissait entendre que seuls refusaient la future législation quelques attardés populistes et curés ringards ; soudain sortent du silence des files d'opposants naguère muets.

Evidemment, beaucoup de papiers sont sur le thème : ceux qui sont contre sont des homophobes, donc des salauds... Le plus terrible est peut-être celui du Monde du 18 novembre, signé par de nombreux intellectuels. C'est là une tribune pleine de méchanceté bornée : vous êtes contre donc vous insultez les homos ; vous êtes contre donc vous avez de la haine ; vous êtes contre et il faudra vous éduquer. Ce texte noirement stupide a hélas été signé par un de mes amis. Reprends-toi, J ! Tu ne peux me convaincre en

m'insultant. Et moi, je pense que tu as tort – mais nullement que tu es un cannibale.

(Quand aux psys, ils ont aussi commencé à s'exprimer. Le moins qu'on puisse dire c'est que tous ces scientifiques ne sont guère d'accord entre eux. Un beau charivari que la psychanalyse !)

Dernière note. Quel dommage que les socialos aient fait prématurément - et si légèrement - de ce changement de civilisation un « engagement ». Espérons que cela leur servira de leçon. Il faut vous éloigner un peu des quartiers du centre, les amis. Car il y a des gens, dans le fond, là-bas, invisibles, qui sont aussi capables de penser.

La poésie française n'est pas en crise : elle est morte. Les poètes l'ont tuée. Une vedette de réputation nationale tire son nouveau recueil à 500 exemplaires (tous offerts : à des journalistes, sa famille, ses étudiants, des médiathèques ; bref, aucune vente). Tout est fini et c'est la faute, oui, aux auteurs, exclusivement. Il est vain de songer à des actions du genre subventionnement, meilleurs emplacements chez les libraires, éducation du public etc., puisque cette situation sanctionne l'échec historique d'une esthétique.

Que faire pour la poésie – et pour qu'elle retrouve des lecteurs ?

- 1) rien ; attendre ;
- 2) faire circuler les poètes des XIXème et XXème siècle (jusqu'à la contemporanéité contemporaine) ;
- 3) écrire autrement. Retrouver le vers, la rime, le rythme, la musique, les sonorités, les astuces, les trouvailles, la jouissance de la langue, le sujet dont on parle, le sujet qui parle, le sujet à qui on parle, la chute, la musique, les sentiments, raconter, s'émuvoir. Cesser de jouer au voyant, au savant, à celui qui a tout compris. Retrouver la vie. Retrouver la société : avez-vous noté l'absence totale d'engagement politique ou social dans les recueils que vous feuillotez ? On y trouve même pas l'expression de l'humanisme, non. Le « poète » contemporain est un hermète lâchant à son papier, comme à un animal domestique, des bribes immobiles comme des glaçons dans l'Antarctique. Le désir de partage de cette « poésie » est nul. Echec ? C'est bien fait.

...Conseiller aux amis, aux débutants, aux gens intègres, de s'éloigner de la mode, même quand celle-ci a les godillots et les flingues de l'académisme. Et de partir seuls sur les routes du vers (le vers régulier, mais oui, essayez donc,



lâchez-vous !), du chant, du sentiment, du cœur. Donnez-nous de l'émotion et des jeux de mots ! Vous passerez pour un ringard ? Oui, mais un pisse-froid, c'est mieux ?

Il faudrait inciter les « poètes » à réfléchir sur l'oralité. Par exemple cesser de lire à voix haute en public des textes qui ne sont évidemment pas faits pour cela. Y a-t-il une différence entre le dit et le lu ? Il est notable que les rappeurs et les slameurs sont en train de redécouvrir les règles de la parole en public – et donc celles de la parole. Il faut espérer qu'ils ne se feront pas dévorer par le show-business – ou par la mode (par exemple l'obligation de la révolte feinte). Ils redécouvrent la poésie. Puis ils redécouvriront le chant, peut-être.

Il est notable qu'un grand nombre de chanteurs ont continué, depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours, la tradition de la poésie, dans le mépris des élites. Chanter, dans la société française d'aujourd'hui, est mal connoté (sauf en chant lyrique) : il est étonnant (plus que ça : effarant) d'observer comment les rockers s'appliquent à *surtout ne pas chanter*. Après la guerre, chanter pas très bien, pour un auteur-compositeur-interprète, c'était affirmer : je ne vaudrais que par le contenu de mes chansons, je ne suis pas un chanteur de charme, ne m'en veuillez pas si je ne suis pas conforme au modèle de la variété. Puis, c'est devenu une règle : d'un côté les sirupeux, de l'autre ce qui ont quelque chose à dire. Puis enfin l'affaire fut réglée : on gueule dans le micro, aucune note longue, aucune manifestation de la joie de chanter. C'est ce qu'on appelle « la musique » (actuelle). Ça passera.

De tous côtés, on est, voilà... au fond du puits. Nous avons donc toutes les raisons d'être, voilà, optimistes. **JB**

CHAGALL EN RELIEF

RENDEZ-VOUS

LE NIGERIA QUAI BRANLY



Statue Mumuye Ancienne collection Jacques Kerchache

Le musée du Quai Branly consacre une exposition aux "arts de la vallée de la Bénoué". 150 objets (sculptures, masques, céramique, métal) pour remonter une rivière longue de 1500 mètres, principal affluent du Niger.

Jusqu'au 27 janvier
www.quaibrantly.fr

YAN PEI MING



Après Vincent Bioulès, c'est à Yan Pei Ming et Pierre Buraglio que le Mobilier national a donné "carte blanche" dans sa Galerie des Gobelins. Yan Pei Ming présente un tryptique sur le thème de la Crucifixion.

Jusqu'au 20 janvier Paris
42 avenue des Gobelins

La Piscine, à Roubaix, consacre une exposition à un aspect peu exploré, et resté marginal, de l'œuvre de Chagall : sa sculpture.

Chagall en volume. Le peintre a aussi été sculpteur, et son travail pour le théâtre peut être considéré comme une manière de se confronter au volume. C'est ce que veut démontrer l'exposition présentée à la Piscine, à Roubaix, avant de l'être aux États-Unis au Dallas Museum of Art.

En exil aux États-Unis pendant la Guerre, Chagall excelle alors dans le costume de scène. L'exposition en apporte une démonstration convaincante en présentant quelques-uns des costumes du ballet *Aleko*, joué en 1942 à Mexico. Mais la sculpture, c'est tout autre chose. Il y a des sculpteurs qui font de la peinture, et restent sculpteurs jusque dans leur peinture, qui garde du volume, et une manière de voir les objets dans leur totalité. Il y a aussi des peintres qui font de la sculpture et restent peintres, traitant le relief comme une surface plane légèrement augmentée. C'est le cas de Chagall.

Il est venu tard à la sculpture : après 1945. Hypothèse hasardeuse, dans le catalogue de l'exposition : l'historien d'art Itzhak Goldberg, parle d'"une perspective moins artistique qu'identitaire", et trouve "pour le moins curieux que le début de cette production coïncide avec le moment de la création de l'État d'Israël et intervienne peu après

le voyage de Chagall en Grèce". Double mouvement : la



Amoureux au bouquet

réinscription du peuple juif dans une terre, avec ce que cela comporte de solide, et l'illumination de la sculpture grecque.

La sculpture, pourtant, restera marginale dans l'œuvre de Chagall. Et elle ne sera jamais qu'une

tentative de transposition de sa peinture, avec du relief et sans couleurs. Elle n'ajoute rien à son génie. Elle reste une curiosité.

Le paradoxe de l'exposition est que si le visiteur regarde lui-même avec curiosité ces tentatives du peintre pour explorer d'autres langages, c'est à la peinture qu'il revient avec le plus de plaisir. C'est que la Piscine présente, pour accompagner ces œuvres en relief, quelques belles peintures, certaines étant censées démontrer - sans toujours convaincre - que le volume est dans l'œil du peintre. Nul ne boudera donc ce plaisir.

L'exposition est organisée en partenariat avec le Dallas Museum of Art (États-Unis). Catalogue 264 pages, 275 illustrations, 39 euros (Gallimard).

A lire aussi, pour mieux connaître Chagall, la traduction française, qui vient de paraître, de la remarquable biographie que lui consacre Jackie Wullschläger, responsable des pages artistiques du Financial Times. (*Chagall*, 576 pages, Gallimard, 29,90 euros).

Marc Chagall. *L'épaisseur des rêves, jusqu'au 13 janvier 2013*
www.roubaix-lapiscine.com

C'est le Palais de Tokyo qu'a choisi Microsoft pour présenter son "Windows 8". La présentation insistait sur les possibilités du nouveau système d'exploitation pour les artistes, démonstrations à l'appui. Le Palais de Tokyo a au moins réussi à se donner l'image d'un lieu dans le vent, et à monnayer cette image.

Montreuil (Seine-Saint-Denis, limitrophe de Paris) accueillera du 12 au 16 décembre des "Hivernales", "salon d'artistes organisé par les artistes eux-mêmes". Sur 12 000 mètres carrés, dans le Palais des Congrès qui aura accueilli quelques jours plus tôt le Salon du livre de jeunesse, les Hivernales annoncent 2000 œuvres exposées et veulent se situer "loin de la foire d'empoigne aux vanités mercantiles des manifestations strictement « marchandes » (FIAC)".

SENLIS ROUVRE SON MUSÉE

Le musée d'archéologie et des beaux-arts était fermé depuis cinq ans. Il est aussi, par son architecture, un musée de l'histoire de la ville.

Le musée d'archéologie et de beaux-arts de Senlis rouvre ses portes après cinq ans de travaux. Réouverture complète fin novembre, après que la plus grande partie des salles ait été ouverte fin juin.

Le musée a deux vedettes, Thomas Couture et Séraphine Louis, dite Séraphine de Senlis. Thomas Couture (*ci-dessous*) est la gloire ancienne de la peinture locale. Celui qu'on présente comme le maître de Manet est né à Senlis, il y vécut, y eut son atelier dans une chapelle aujourd'hui intégrée au musée et qui, justement, abrite ses œuvres.

Séraphine, c'est un phénomène récent. Sa gloire lui est venue du film que Martin Provost lui consacra en 2008, et qui révéla au monde cette artiste naïve. C'est



pour elle, plus que pour Couture, qu'on fait désormais le chemin du musée de Senlis, parfois de loin : même d'Amérique ou d'Australie. Séraphine a donc elle aussi sa salle, continuée par une salle dédiée à d'autres naïfs, Camille Bombois, Louis Vivin, André Bauchant.

Le musée a pourtant aussi d'autres centres d'intérêt. A commencer par une impressionnante collection d'ex-votos gallo-romains, issus de fouilles dans les environs. Et de belles pièces dans les collections de peinture : une *Fuite en Égypte* de Philippe de Champaigne, un joli Corot et un non moins joli Boudin.

Le bâtiment lui-même raconte l'histoire de la ville. Installé dans

l'ancien palais épiscopal, il repose sur le rempart gallo-romain qu'il a intégré. Il reste de ce rempart une tour, unique dans le nord de la France, que prolonge un bâtiment Renaissance offrant au musée une galerie dont la muséographie (signée AKPA Architectes-Dominique Pinon) tire habilement parti.

Les travaux de rénovation ont coûté 4,5 millions d'euros, dont 21% ont été apportés par la Ville. Le reste a été partagé entre l'État (DRAC, 20%), le Conseil général de l'Oise (18%), et le mécénat (37%), dominé par une importante contribution de l'Institut de France.

RENDEZ-VOUS

AFFICHE-ACTION

"Affiche-action, quand la politique s'écrit dans la rue", ou comment les révolutions s'affichent dans la rue. 150 documents qui racontent une histoire, et les soubresauts de la vie publique.

Jusqu'au 24 février Paris
Bibliothèque de Documentation
Internationale Contemporaine
Musée d'histoire contemporaine
Hôtel des Invalides

JORDAENS ET L'ANTIQUITÉ

ou "une vision inédite de l'œuvre de l'artiste anversois à la lumière de l'héritage antique". Plus de 110 peintures et dessins, tapisseries et sculptures. L'exposition sera ensuite (1er mars au 16 juin) présentée à Kassel (Allemagne).

Jusqu'au 27 janvier
Musées royaux des beaux-arts
Bruxelles
www.mrbab.be

MON JOUET PRÉFÉRÉ



Cinquante personnes, photographiées par Hervé Plumet sur une commande du musée du jouet, ont posé avec un jouet "qui compte dans leur quotidien ou qui est profondément ancré dans leur mémoire"

Jusqu'au 14 avril
Musée du Jouet
Moirans-en-Montagne (Jura)
www.musee-du-jouet.com

La 7e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra à Paris au siège de l'UNESCO du 3 au 7 décembre, examinera 60 candidatures à l'inscription sur les listes du patrimoine immatériel. Parmi les candidats de l'année : le savoir-faire traditionnel du violon à Cremona (Italie), ou la *klapa*, chant à plusieurs voix de Dalmatie (Croatie). La France présente le festnoz, défini comme "rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne".

Parmi les dossiers examinés, 36 concernent l'inscription sur la Liste représentative, et huit la Liste de sauvegarde urgente. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel compte 232 éléments dans 86 pays. La Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente comprend 27 éléments dans 15 pays.

LE PEINTRE ET LE PITRE

RENDEZ-VOUS

CARPEAUX



L'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris présente des dessins de Carpeaux issus de ses collections. Le cabinet de dessins de l'école est le plus riche après celui du Louvre, avec près de 25 000 dessins.

Jusqu'au 8 février
ENSBA Paris
 14 rue Bonaparte
www.beauxartsparis.fr

GRASSE :
 NOUVELLES ACQUISITIONS

Le musée de la parfumerie de Grasse consacre une exposition à douze ans d'acquisitions 2000 - 2012. Pendant cette période, le musée a acquis plus de 4000 objets. L'exposition en présente une centaine.

8 décembre au 28 avril
www.museesdegrasse.com

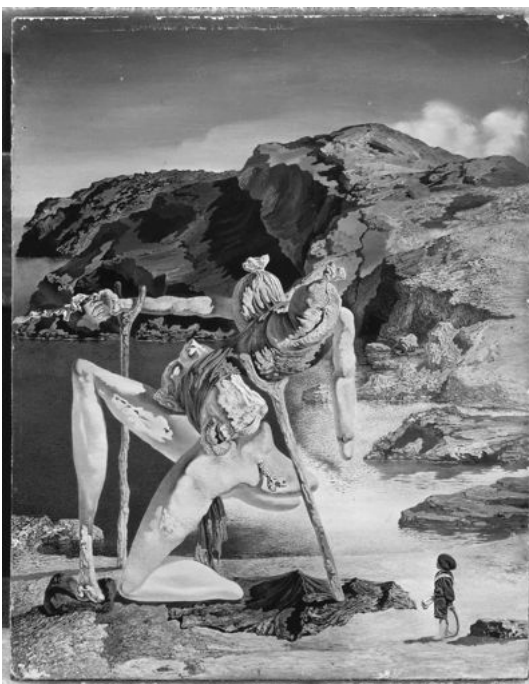
Salvador Dali piégé par lui-même ? La grande rétrospective que le Centre Pompidou consacre à l'artiste met plus en avant le personnage public que le peintre

La plus grande rétrospective depuis 1979, donc après la mort du peintre catalan en 1989. L'exposition Dali que présente le Centre Pompidou se veut aussi large que possible, balayant toute sa vie artistique des ses débuts à sa fin.

Le temps ayant passé depuis la disparition de Dali, on pouvait espérer que le moment serait adéquat pour mesurer l'importance de l'artiste dans la peinture du XX^e siècle, dont il constitue une figure singulière. Il n'a pas été ménagé, prenant à contre-courant les modes quand celles-ci se

portaient vers l'abstraction, égarant les regards sur sa peinture par ce qu'on considérait largement, de son vivant, comme des facéties.

Il n'y avait pas que facéties dans les attitudes et les propos de Dali, et certes l'exposition tente de le relever, soulignant notamment son fort intérêt pour les sciences. Mais la



« Le Spectre du sex-appeal » vers 1934
 Huile sur bois - 17,9 x 13,9 cm

sénographie, la présence démesurée des films, si elle donnent une image de ce qu'était devenu le personnage public, troublent la vision de la peinture, sur laquelle il faudrait sans doute aujourd'hui s'interroger de nouveau.

On sait gré aux organisateurs et aux quatre commissaires, français et

espagnols, de l'exposition, de donner une bonne vue d'ensemble de l'œuvre (avec notamment 120 peintures), mais cette œuvre est dans l'ombre du reste, comme Dali lui-même avait fini par le faire.

PERFORMANCE

Les commissaires font de Dali le précurseur de la performance, et insistent sur cet aspect du personnage. Peut-être faudra-t-il, pour revenir sérieusement à Dali, que revienne chez les officiels le goût de la peinture. Peut-être est-il encore trop tôt pour remettre les choses en place. Il est vrai aussi que les "performances" de Dali alimentent le spectacle, et font partie du succès attendu de l'exposition, où les visiteurs pourront se délecter des mots et des anecdotes. Au Centre Pompidou, on se souvient certes de l'artiste, mais aussi du fait que la rétrospective de 1979, avec près de 850 000 visiteurs, détient toujours le record de fréquentation pour une exposition temporaire dans ces lieux.

21 novembre au 25 mars

L'INA EXPLOITE SES ARCHIVES

Dali s'étant beaucoup exprimé devant des caméras et des micros, l'Institut national de l'audiovisuel possède sur le peintre des archives abondantes, que l'exposition du Centre Pompidou lui permet de mettre en valeur.

L'INA joue avec l'image fantasque de Dali en ouvrant un site dédié à quelques phrases-cultes

(ditesle.ina.fr/dali). Voilà pour l'écume des choses.

Mais l'INA édite aussi un film biographique, *Dalí, génie tragique*, de François Lévy-Kuentz (2012), 52 min, qui donne une vision fine et solide d'un personnage dont la complexité est bien cernée.

UN RAPPORT DU SÉNAT SÉVÈRE POUR LA PHILHARMONIE DE PARIS

De nombreuses interrogations continuent de planer sur cet équipement majeur de la vie musicale parisienne, en cours d'achèvement

Projet surdimensionné, dérive des coûts de construction, inquiétudes sur les coûts de fonctionnement : le rapport sur la Philharmonie de Paris que la commission des finances du Sénat vient de rendre public est sévère.

Première interrogation : "le dimensionnement très ambitieux du projet ne laisse pas d'étonner, puisque la Philharmonie ne sera pas une simple salle de concert mais un véritable « multiplexe » consacré à la musique. Fallait-il voir si grand ? La question se pose, compte tenu notamment de la présence « mitoyenne » de la Cité de la Musique", écrit le rapporteur, Yann Gaillard (UMP, Aube).

Ce n'est pas que le principe de la construction d'une grande salle de concert soit contestée : "Paris ne dispose pas de salle de concerts symphoniques aux meilleurs standards acoustiques et de confort et fait de plus en plus figure d'exception, à mesure que de nombreuses villes dans le monde se dotent de tels équipements.", concède le rapport. Mais "le dimensionnement très ambitieux" du projet est pour le rapporteur un sujet d'étonnement. "Plus qu'une extension ou un « complément » à la Cité de la



musique, ... , la Philharmonie de Paris semble avoir été conçue comme un pôle autonome dont certains équipements annexes dupliqueront les infrastructures déjà présentes sur le site." Dès lors, "la question des éventuels « doublons » avec les équipements de la Cité de la musique mérite d'être posée".

Le rapporteur s'étonne aussi "de la quasi-absence d'association de l'Orchestre de Paris au projet de Philharmonie alors même qu'il est destiné à devenir l'orchestre résident du nouvel auditorium."

Critique sur le fond, le rapport l'est aussi sur les conditions de réalisation du projet.

Enfin, le rapport souligne ce qu'il appelle un "pari culturel risqué". Risqué en quoi ? situer une grande salle de concert loin des beaux quartiers, et alors que l'assistance aux concerts de musique classique est en perte de vitesse, puisque les jeunes les délaissent. C'est, là, toute politique de démocratisation culturelle que le rapporteur met en cause.

La Philharmonie de Paris Une dérive préoccupante Rapport d'information de M. Yann GAILLARD, fait au nom de la commission des finances n° 55 (2012-2013) - 17 octobre 2012

RENDEZ-VOUS

MUSIQUE ET JEUNE PUBLIC

Mino, festival musical pour les enfants organisé par les Jeunesses Musicales de France, en est à sa 10^e édition. Concerts, spectacles musicaux, et toutes les musiques.

4 au 9 décembre Paris
www.lesjmf.org

TRANSMUSICALES

La 34^e édition des Transmusicales reste fidèle à la ligne éditoriale, à la conviction fondatrice de la manifestation : "toutes les esthétiques musicales ont des liens entre elles". En témoignent à la fois la programmation et les importants efforts faits pour accompagner les spectateurs dans la découverte d'artistes dont la majorité sont peu connus mais dessinent ensemble les contours d'une planète où le roi s'appelle métissage. Au programme 2012 : près de 100 groupes, artistes ou compagnies. En parallèle, débats et rencontres

5 au 9 décembre Rennes
www.lestrans.com

SEMAINE DU SON

La 10^e édition de la Semaine du son, dont le principe est de traiter le sujet sous tous les angles, de la prévention auditive aux expérimentations sonores. Débats, rencontres, parcours sonores, concerts, ateliers et spectacles pédagogiques, etc.

14 au 19 janvier à Paris
Jusqu'au 27 janvier en régions
www.lasemaineduson.org

Le 850^e anniversaire de Notre-Dame de Paris donnera lieu, en ce mois de décembre, à diverses festivités et événements. La saison de concerts "Musique sacrée à Notre-Dame", qui fête pour sa part sa vingtième édition, commencera en décembre 2012. Elle sera consacrée à "850 ans de créations", de la naissance de la polyphonie aux musiques d'aujourd'hui. La saison s'achèvera le 10 décembre 2013 par une création modiale, des "Vêpres de la Vierge" commandées à Philippe Hersant, alors qu'elle aura été ouverte officiellement, le 18 décembre, par les "Vêpres de la Vierge" de Monteverdi.

Le 850^e anniversaire sera aussi célébré par des travaux (restauration du Grand Orgue, réfection de l'éclairage intérieur), une nouvelle muséographie des collections du Trésor, une nouvelle sonnerie dans les tours, un congrès scientifique sur le thème de l'église cathédrale (12 au 15 décembre 2012, collège des Bernardins)

LES FRIVOLITÉS PARISIENNES, AMBASSADEUR DE L'OPÉRA-COMIQUE

RENDEZ-VOUS

CLUSTERS ET MUSIQUE

Clusters et grappes d'entreprises: des dispositifs d'avenir pour l'écosystème de la musique ? c'est le thème d'une rencontre nationale organisée par l'Irma (centre d'information sur les musiques actuelles), le Mila et Paris Mix.

30 novembre
Trois Baudets - Paris
www.irma.asso.fr/

LATINANDO

Première édition d'un festival "des cultures latines contemporaines", avec concerts, conférences, débats, en partenariat avec l'Observatoire politique d'Amérique latine et des Caraïbes de Sciences Po Paris.

7 au 15 décembre
Marseille
Org. : association Saba
www.sabaprod.com

DISQUAIRE DAY

L'édition 2013 du "Disquaire Day" aura lieu le 20 avril. Ce sera la 3^e d'une manifestation en faveur des disquaires indépendants, née aux États-Unis en 2007, et étendue notamment au Royaume Uni, aux Pays-Bas, à la Belgique, au Canada, en Allemagne et en Suisse. En 2013, l'accent sera mis sur le "live" : concerts chez les disquaires, soirées dans plusieurs villes, etc.

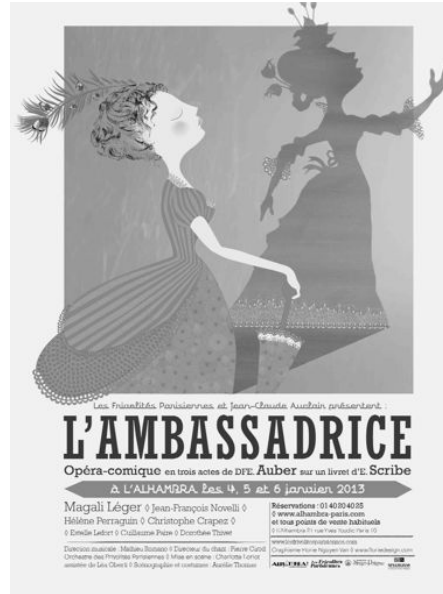
www.recordstoreday.com

Une jeune compagnie veut illustrer un genre qu'elle juge délaissé. Son premier spectacle : "L'Ambassadrice", de Scribe et Auber

Les Parisiens pourront voir, du 4 au 6 janvier, un opéra-comique de Scribe et Auber, *L'Ambassadrice*. Ils le devront à une toute jeune compagnie, *Les Frivolités parisiennes*, qui s'est donné pour objectif de remettre en lumière un patrimoine aujourd'hui délaissé, celui de l'opéra-comique, de l'opéra-bouffe et de l'opérette.

L'Ambassadrice est le type même de l'œuvre oubliée. Et pourtant, elle fut jouée sans interruption de sa création en 1836 à 1873. Après quoi, elle fut remise au placard. Il faut dire que le livret de M. Scribe mettait en scène un ambassadeur de Prusse, et que la Prusse n'était plus en odeur de sainteté. Double défi, donc, pour les *Frivolités parisiennes* : représenter de l'opéra-comique, choisir dans le répertoire une des œuvres les plus oubliées.

Cela ne dérange pas les deux fondateurs de la compagnie,



Benjamin El Arbi et Mathieu Franot, qui ne sont pas à un risque près. Ils sont musiciens l'un et l'autre (bassoniste le premier, clarinettiste le second), ils abandonnent la vie d'orchestre pour une aventure. "C'est un pari dangereux, mais plus ambitieux que dangereux", assure Benjamin El Arbi, qui fait le compte des soutiens que la compagnie a

obtenus : ADAMI, SPEDIDAM, des déceptions (ARCADI, mécénat). "On essaie d'avancer quelques frais", ajoute-t-il, concédant un besoin d'être "aidés un peu plus sur la création".

Ce qui n'empêche pas de regarder autour de soi. "Quand on est musicien, on a une mission de transmission", dit Benjamin El Arbi. C'est ce que fait la compagnie dans trois écoles du 18^e arrondissement de Paris avec l'association *Cultures sur cour*. Il y avait une seule au départ, mais le succès a couronné l'idée et la réalisation. 200 enfants travaillent avec un chef de chœur sur des chœurs du répertoire, ils iront voir le spectacle en janvier, et se retrouveront eux-mêmes sur "une vraie scène parisienne" en juin pour chanter Offenbach. La relève...

4 au 6 janvier
Paris L'Alhambra

UNE MISSION MUSIQUE AU MINISTÈRE

Une "mission musique" va être créée au sein du ministère de la culture, a annoncé Aurélie Filipetti s'exprimant au MaMA (Marché des musiques actuelles) à Paris le 27 octobre. Cette mission, constituée en rassemblant des éléments de la Direction générale de la création artistique (DGCA) et d'autres éléments issus de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), devra répondre à la volonté de la ministre de "mettre

en cohérence le fonctionnement du ministère avec celui de la musique". La ministre note que "aujourd'hui, la dichotomie entre spectacle vivant et musique enregistrée a largement perdu de son sens."

La ministre va "proposer aux associations d'intérêt général soutenues par le ministère de la Culture et de la Communication de conduire, avec cette nouvelle mission « musique », "une

réflexion dynamique de fédération de nos outils et de concertation permanente avec l'ensemble des acteurs". Cette réflexion devrait en particulier conduire à la création d'un observatoire "qui soit en mesure de nourrir autant l'évaluation des politiques mises en œuvre que les processus de prise de décisions stratégiques." Rappelons que le ministère de la culture dispose déjà d'un Observatoire de la musique.

NORD-PAS-DE-CALAIS : LE SPECTACLE VIVANT, UNE PLACE MODESTE DANS LE TOTAL FRANÇAIS

La densité des équipes n'est pas en rapport avec la densité démographique de la région. Le spectacle vivant reste dominé par Paris et le sud-est.

Il y avait, en 2008, dans le Nord-Pas-de-Calais, 560 établissements employeurs de spectacle vivant, soit 63,9% de plus qu'en 2000.

C'est le premier constat de l'étude sur le spectacle vivant dans la région, conduite par *Domaine Musiques*, centre régional de ressources sur la musique.

78% de ces établissements sont installés dans le Nord, 22% dans le Pas-de-Calais.

Malgré la progression enregistrée entre 2000 et 2008 (la troisième en proportion après le Limousin et l'Alsace), la région n'occupe que le neuvième rang en France (3,2% du total des établissements), loin derrière l'Île-de-France bien sûr (5353 établissements, 30,7% du total), mais aussi Rhône-Alpes (1816; 10,4%), PACA (1584; 9,1%) et même le Languedoc-Roussillon (1027; 5,9%).

L'enquête met en évidence, du

côté des acteurs, la grande polyvalence des parcours, qui n'est évidemment pas propre à la région. Ainsi, "l'emploi est de plus en plus discontinu et corrélé à de la poly-compétence". Un cumul de fonctions qui "permet de réduire les risques professionnels attachés à des carrières incertaines, où l'emploi reste rare, concentré sur de petites durées et où les rémunérations sont plutôt faibles".

En 2008, on comptait dans le Nord-Pas-de-Calais 1635 salariés permanents du spectacle vivant, soit 6,5% de plus qu'en 2006. La région occupait, là encore, le 9^e rang national.

On ne peut donner ici qu'un aperçu de cette étude, dont on pourra prendre connaissance intégrale sur le site de *Domaine Musiques*.

En proposant cette étude, *Domaine Musiques* est à la fois modeste et ambitieux. Modeste,



parce que ce premier travail est présenté avec toutes les faiblesses d'un commencement : approche trop quantitative, lacunes, etc. Ambitieux, parce qu'il devrait s'agir de la première étape d'un processus espéré pérenne.

Le spectacle vivant en région Nord-Pas-de-Calais - éléments d'état des lieux 2 vol. - 88 p.

www.domaine-musiques.com

NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

C'est l'eau qui sera le thème de la deuxième édition du festival "Normandie impressionniste". De juin à septembre 2013, ce sont plus de 600 manifestations qui sont programmées. Ces manifestations auront pour champ aussi bien les arts plastiques que le cinéma ou la musique. On y compte aussi des colloques, des conférences, des fêtes diverses et, bien sûr, des déjeuners sur l'herbe.

Les partenaires sont nombreux: Communauté d'agglomération Rouen, Elbeuf, Austreberthe,

Régions Haute et Basse-Normandie, Départements de Seine-Maritime, de l'Eure, Villes de Rouen, et de Caen, déjà engagés dans la première édition il y a deux ans, Ministère de la Culture et de la Communication, Conseil général du Calvados et Ville du Havre.

Normandie impressionniste a un conseil scientifique présidé par Érik Orsenna. Le commissaire général est Jérôme Clément, Parmi les manifestations majeures, le musée des beaux-arts de Rouen accueillera une

exposition "la couleur réfléchie - l'impressionnisme à la surface de l'eau". Au musée des beaux-arts de Caen, "Un été au bord de l'eau, loisirs et impressionnisme". Au musée André Malraux du Havre, "Pissarro dans les ports". Les trois expositions du 27 avril au 29 septembre. A Cerisy-la-Salle, du 10 au 17 juin, un colloque se penchera sur "les bains de mer, de la Manche au monde"

www.normandie-impressionniste.fr

RENDEZ-VOUS

FILM RESTAURÉ

Sous le titre "Toute la mémoire du monde", un festival international dédié à un enjeu majeur : la restauration des films. 40 films, trois sections de programmation (Hommage à la *Film Foundation* de Martin Scorsese - Restaurations et incunables - Les débuts du cinéma sonore 1900-1932), des ateliers, des conférences, des ciné-concerts.

27 novembre au 2 décembre
Paris Cinémathèque française
www.cineamatheque.fr

ACTION TERRITORIALE, IMAGE ET CINÉMA

Dans le cadre du 21^e festival de cinéma de Vendôme, une journée de rencontres professionnelles sur le thème "quelle action publique territoriale en faveur de l'image, du cinéma et de l'audiovisuel ?" Une réflexion qui prend place dans la perspective de la nouvelle étape de la décentralisation que prépare le gouvernement.

Les échanges se feront entre les principales associations d'élus, l'État et le CNC.

6 décembre Vendôme
www.vendomefilmfest.com

CAVERNE CINÉMA

Sous ce titre, une exposition du FRAC Limousin qui, à partir de diverses œuvres de sa collection vidéo, veut "explorer les conditions de la création vidéo d'aujourd'hui et sa mise en exposition".

23 novembre au 16 mars
FRAC Limousin Limoges
www.fraclimousin.fr

LE MÉMORIAL DE RIVESALTES SUR LES RAILS

RENDEZ-VOUS

VILLES D'EAUX

« Les Trésors Architecturaux des Villes d'Eaux du Massif Central » feront l'objet l'an prochain d'une exposition dans les parcs thermaux des 17 stations thermales du Massif Central. Cette exposition, qui célébrera les 15 ans d'existence de la Route des Villes d'Eaux du Massif Central, "mettra à l'honneur les spécificités culturelles des villes d'eaux, à savoir la culture de l'eau, la ville d'agrément, le thème de la villégiature".

mai à octobre 2013

JAPON DEUX ANS APRÈS

Deux ans après le terrible séisme qui s'est abattu sur le Japon le 11 mars 2010, la Maison des cultures du Japon à Paris présentera une exposition de photographies de presse du quotidien Asahi, qui veut montrer un pays en reconstruction.

26 février au 9 mars

FRANCE ET RUSSIE

Une exposition qui "révèle pour la première fois les relations uniques tissées au cours du XXème siècle entre les écrivains et intellectuels français et russes". Documents inédits, correspondances, journaux intimes, manuscrits, photographies et films, éditions originales, objets personnels, dessins : l'exposition bénéficie de l'ouverture des archives de la Fédération de Russie.

Jusqu'au 11 janvier
ENSB A Paris

Le camp de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, a vu passer dans ses baraquements diverses victimes des violences du XXème siècle. La mémoire de ces événements va être entretenue.



Le camp de Rivesaltes, au nord de Perpignan, sur une lande battue par la tramontane, a reçu au milieu du siècle dernier les soubresauts de l'Histoire. Dans des baraquements sordides, il a vu passer des Républicains espagnols chassés par la victoire de Franco, des futurs déportés résistants et juifs, des collaborateurs vrais ou jugés tels sans autre forme de procès, des harkis, selon les cas parqués avant triage ou détenus. De cette histoire tragique, certains ont voulu que la mémoire soit conservée. Ils ont proposé, il y a plus de dix ans, la construction d'un Mémorial. Élu président du Conseil général des Pyrénées-Orientales, Christian Bourquin, aujourd'hui président de la Région Languedoc-Roussillon, a fini par se laisser convaincre, et a même été tellement convaincu qu'il n'est pas loin de dire maintenant que l'idée est de lui. Magnifique succès! Les travaux du Mémorial viennent d'être engagés, fin octobre. Le concours d'architecture a retenu le projet de Rudy Ricciotti. Semi-enterré, le bâtiment qu'a proposé l'architecte du MUCEM et du département des arts de l'islam du Louvre aura 230 mètres de long

et 4 mètres de haut. Il comprendra 1000 mètres carrés pour l'exposition permanente, 400 mètres carrés pour des expositions temporaires, un petit auditorium, des salles pédagogiques. Parallèlement, un certain nombre de baraques ont été conservées ; le site est inscrit depuis 2000.

POPULATIONS DÉPLACÉES

Quant au discours mémoriel que tiendra la future institution, "Le futur site, explique la Région, se veut être un espace de référence de l'histoire des déplacements forcés de populations et de leur mise sous contrôle, à travers l'histoire de conflits qui ont précipité dans ce lieu des personnes considérées comme indésirables en raison,

notamment, de leurs origines, croyances ou opinions, en prenant bien soin de marquer la spécificité de chaque situation et en refusant tout amalgame qui empêche la compréhension historique des événements et des situations".

Le coût des travaux est évalué à 23 millions d'euros. Le financement en est assuré par la Région (65%) et le Département (35%), qui aimeraient bien qu'une partie soit prise en charge par l'État et par le mécénat. Pour l'État, la Région dit avoir obtenu "des assurances au plus haut niveau". Pour le mécénat, un fonds de dotation a été constitué, dont la présidence a été confiée à Anne Lauvergeon. L'ouverture du Mémorial est prévue pour le début de l'été 2015.



UN MOIS CULTUREL EN BREF

28 octobre

Inauguration à Auch (Gers) du CIRC (Centre d'Innovation et de Recherche Circassien).

29 octobre

C'est Jean-Paul Angot, directeur de la Scène nationale de Chambéry, qui succède à Michel Orier à la direction de la MC2, scène nationale de Grenoble. Jean-Paul Angot est déjà passé par la MC2, dont il a été directeur adjoint de 2000 à 2004.

6 novembre

L'INRAP annonce la découverte, en Seine-et-Marne, du squelette presque complet d'un mammoth. Découverte exceptionnelle : trois spécimens seulement ont été découverts en France en 150 ans.

6 novembre

José de Los Llanos, actuel directeur du musée Cognacq-Jay à Paris, succèdera en janvier prochain à Guillaume Ambroise à la direction du musée des beaux-arts de Bordeaux,

annonce la mairie de la ville.

7 novembre

Le Prix Goncourt est attribué à Jérôme Ferrari pour "Le sermon sur la chute de Rome", le Renaudot à la Rwandaise Scholastique Mukasonga, pour "Notre-Dame du Nil"

11 novembre

Ouverture à Paris du 42^e congrès du Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'arts traditionnels, qui se tient jusqu'au 17 novembre. Le CIOFF revendique notamment 300 festivals dans le monde (32 en France).

12 novembre

La présidente de l'Établissement public du Château de Versailles annonce que les travaux du schéma directeur du Grand Versailles sont gelés pour 2013.

14 novembre

Une toile de Rothko est adjugée chez Sotheby's à New-York 75,1 millions de dollars, soit 59 millions d'euros. Le record pour un Rothko reste détenu par une toile vendue par Christie's en mai dernier : 86,9 millions de dollars.

15 novembre

Mort à 84 ans du clarinettiste Maxim Saury, figure centrale du "Caveau de la Huchette".

16 novembre

Le gouvernement confie à Marc Schwarz, associé gérant du Cabinet Mazars, une mission de médiation entre les éditeurs de presse et Google.

19 novembre

La Région des Pays de la Loire et

la Ville d'Angers signent une convention avec l'orchestre de musique baroque Amaryllis, implanté à Angers.

21 novembre

Installation par la ministre de la culture d'un comité de pilotage de la consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle. Présidé par la romancière Marie Desplechin, ce comité va procéder, d'ici le 7 décembre, à diverses auditions, et produire à la fin de l'année un rapport qui servira de base à des orientations nationales. Le même jour, le conseil des ministres a entendu une communication conjointe des deux ministres de la culture et de l'éducation nationale sur l'éducation

artistique et culturelle. Un grand objectif : la généralisation. Avec un début de mise en œuvre à la rentrée 2013. Le "parcours d'éducation artistique et culturelle" comprendra "trois volets complémentaires : les enseignements (dont l'histoire des arts), la pratique artistique et la rencontre avec des œuvres et des artistes". Le communiqué de Matignon précise que "C'est une démarche partenariale, qui implique tous les espaces et temps de vie des jeunes et qui concerne l'Etat et les collectivités territoriales, les réseaux associatifs culturels comme ceux de la jeunesse et de l'éducation populaire, les structures culturelles et les artistes."

EDWARD HOPPER



Il y a un phénomène Hopper. Il tient à notre fascination pour le mythe américain, pour sa manière à lui de prendre ses distances avec ce mythe, à la présence, depuis longtemps, de la peinture de Hopper dans notre mémoire. Il est le représentant emblématique et paradoxal d'un Amérique qu'on ne voit plus qu'à travers ses images. C'est tout cela qui fait le succès de l'exposition que la RMN lui consacre au Grand-Palais à Paris. On y voit en effet quelques-unes de ses œuvres les plus célèbres, on s'y trouve en somme en terrain familier. On y retrouve aussi

l'Amérique qu'il a contribué à façonner.

Que nous dit aussi cette peinture ? qu'elle est passée par des années françaises, mais qu'elle n'est devenue elle-même que dans son élément, ses couleurs, qui traduisent de manière inégalée les couleurs de l'Amérique du nord. Elle nous dit aussi que la peinture peut raconter des histoires mieux que l'art conceptuel. Elle nous dit enfin que le génie existe, et qu'il est toujours original.

**Paris Grand-Palais
jusqu'au 28 janvier 2013**

POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :
Jacques Bertin Philippe Poirrier,
Sophie Pujas

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT France.
Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80
Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

FORMATIONS UNIVERSITAIRES AUX MÉTIERS DE LA CULTURE

repères

Une mission sur "sur le renforcement des actions avec les collectivités territoriales" a été confiée par la ministre de la culture à une élue locale, Sylvie Robert.

Fort de son expérience acquise à Rennes et à la Région Bretagne, Sylvie Robert devra recueillir l'avis d'autres élus, faire des points d'étape réguliers à partir de janvier, et remettre un rapport en novembre 2013.

Le ministère, indique un communiqué, "souhaite renforcer son action et ses liens constructifs avec les collectivités, conformément à la volonté du gouvernement d'une plus grande équité entre les territoires."

Doublet et Neuflyze OBC / Neuflyze Vie ont obtenu ex-aequo l'Oscar du mécénat culturel 2012 décerné par Admical. Doublet, PME qui fabrique des drapeaux dans le Nord, est distinguée principalement pour son mécénat de compétence. La banque Neuflyze OBC et sa filiale d'assurance vie Neuflyze Vie doivent leur récompense à leur soutien à l'art contemporain.

La FIAC 2012, à l'heure du bilan, a affiché, selon ses organisateurs, "une vitalité sans précédent", avec 70 664 entrées, soit 3,7% de plus qu'en 2011, et la présence de grands collectionneurs étrangers.

Le Louvre-Lens ouvre le 12 décembre. Ce nouvel établissement marque une étape dans la "bilbaoïsation" des musées, après le Centre Pompidou-Metz : l'objectif réel est moins de rapprocher la culture des gens que de créer un lieu de rayonnement économique et touristique.

Claude Patriat et Isabelle Mathieu (dir.), L'Université et la formation aux métiers de la culture. La diagonale du flou, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2012, 162 pages, 18 euros.

Ce volume aborde une question essentielle : la place des formations aux métiers de la culture au sein des universités françaises. Pour construire ce volume collectif, qui propose analyses et témoignages, Claude Patriat et Isabelle Mathieu ont pu notamment s'appuyer sur leur expérience acquise au sein de l'IUP Denis Diderot de l'université de Bourgogne. Les contributions présentent un large panorama de la situation dans une perspective d'analyse critique du dispositif universitaire de formation. La question, qui traverse l'ensemble des textes, est celle du devenir de ces formations au regard de la

demande sociale, et des transformations profondes que connaît le secteur culturel et les universités qui enregistrent également des mutations dans leur gouvernance et la mise en forme de leur offre de formation.

A ce titre, l'un des grands mérites de ce volume est de permettre l'émergence d'une démarche de concertation qui, jusqu'à présent, ne s'est pas faite naturellement entre les différents acteurs concernés que sont les instances publiques ministérielles, les collectivités locales, les universités, et les professionnels des mondes de la culture. Dans le contexte actuel où, ces dernières années, le ministère de la Culture a fait preuve d'une indifférence, voire d'une méconnaissance à l'égard de ce dispositif, les auteurs sont unanimes pour conclure à une nécessaire régulation dans un

système de formation professionnelle fragmenté, protéiforme, hyperspécialisé, et peu enclin à prendre en compte la dure réalité d'un marché de l'emploi marqué par la crise des finances publiques.

À l'heure où les politiques publiques de l'éducation et de la culture ouvrent une nouvelle page de leur histoire, où l'objectif de démocratisation de la culture a été réaffirmé avec force, les contributions réunies par Claude Patriat et Isabelle Mathieu permettent d'enrichir le débat et la réflexion sur des bases solides. Elles répondent parfaitement au cahier des charges de la collection U-Culture(s) : offrir aux lecteurs des analyses à la confluence de la recherche scientifique et de l'action, au service du débat au sein de la Cité.

Philippe Poirrier

CHANSON : DEUX LIVRES D'HISTOIRE VRAIE

On a plaisir à signaler ces deux livres. Tout le monde sait qu'en dehors des médias et des circuits (l'institutionnel et le commercial) bruyants, il existe une chanson française, depuis longtemps confinée à la marge. Heureusement, des journalistes la suivent et écrivent son histoire. Chez Georges, ce fut pendant des

décennies, rue des Cannelles, à Paris, un des lieux majeurs où s'exprimait cette « chanson d'auteur ». Cet art vit aujourd'hui avec autant d'ardeur qu'hier dans tout un tas de « petits lieux » dont Michel Trihoreau fait l'histoire. Ces livres sont utiles : leur existence corrige l'idée fausse qu'il n'y a que les tubes, les hits,

le rock, bref, la surface des choses. JB

Chez Georges, l'histoire du dernier des cabarets littéraires, Bruno Joubrel, L'Harmattan, 175 p., 17 € 50
La chanson de proximité, caveaux, cabarets et autres petits lieux, Michel Trihoreau, L'Harmattan, 214 p., 18 €

ÉGALEMENT POÈTE (SUITE DE LA PAGE UNE)

culturelles, les rapports entre culture et développement durable? Les ministères français et québécois de la culture viennent de tenir à Paris deux journées de colloque sur ce thème.

Journées riches, journées de qualité. Les rapports entre culture et développement durable y étaient abordés, principalement, sous l'angle de la diversité, combat certes

indispensable et pour lequel il faut moins que jamais baisser la garde. Mais la culture peut aussi avoir à l'égard du développement durable une attitude plus offensive, et dire, ce qui a été de tous temps sa nature, son regard sur le monde, sur le monde visible et ce qu'il devient, sur ses dégradations, sur les manières de vivre la ville, d'habiter la campagne, d'en dire les fragilités.

Le vrai regard poétique sur le monde a cette qualité qu'il est plus sensible que d'autres aux détails qui rendent la vie précieuse, et à ce qui la dégrade. Il ne serait pas inutile de lui donner un peu de considération, et de l'entendre.

Philippe Pujas